



CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 16 décembre 2021 : les principales décisions

Pour le dernier conseil municipal de l'année, les élus se sont réunis pour examiner 28 délibérations. La séance a été marquée par le vote du budget primitif 2022.

Publié le 17 décembre 2021

En ouverture de séance, Jacques Hassin, maire adjoint, a fait un point de situation sur l'évolution de la pandémie et ses conséquences pour la commune. « *Face à la résurgence du virus et des variants Delta et Omicron, poursuivre la vaccination est essentielle pour nous protéger. Les équipes du centre municipal de vaccination du Kremlin-Bicêtre sont pleinement mobilisées pour mener la campagne de la troisième dose* ».

Les élus du Kremlin-Bicêtre ont d'abord approuvé le choix des Kremlinois exprimé lors du premier référendum kremlinois annuel du 28 novembre 2021. Lors du scrutin, les électeurs ont voté à une majorité de 71,46% en faveur du projet de la nouvelle organisation du marché forain. « *C'est un engagement fort de la municipalité pour que les Kremlinois soient décisionnaires des grands choix qui les concernent* » a indiqué Jean-François Delage, Premier adjoint. La délibération a été présentée et approuvée par les élus puisque la participation le jour du scrutin a été inférieure à 50%. « *C'est une première expérimentation réussie qui permet de créer de nouveaux temps de débats, de démocratie et de faire vivre la citoyenneté* » souligne Anissa Azzoug, maire adjointe.

Après le débat d'orientations budgétaires de novembre, le conseil municipal a adopté le budget de la commune pour l'année à venir. Il détermine les dépenses et les recettes en fonctionnement et en investissement pour 2022. Dans un contexte marqué par le désengagement de l'Etat envers les collectivités, la persistance de la pandémie et des coûts qu'elle engendre et l'inflation, le budget 2022 vient préserver un haut niveau de services publics municipaux sans accentuer l'endettement de la ville. Le budget de la ville est construit autour de trois piliers : protéger les Kremlinois, permettre l'émancipation de tous et bâtir une ville qui nous rassemble. Lors des débats, Jean-Luc Laurent, Maire a annoncé : « *En 2022, nous préparons la reprise dans les meilleures conditions possibles. Les collectivités représentent 74% de la commande publique. L'Etat devrait donc nous soutenir plus fortement. Les communes sont les briques de base de la démocratie et nous prenons notre part : nous agissons pour améliorer le cadre de vie des Kremlinois avec des investissements importants* ».

Lionel Zinciroglu, conseiller municipal d'opposition, a déclaré : « *La majorité n'est pas dans l'anticipation, l'investissement est inchangé par rapport à l'an passé. La sécurité est la grande oubliée. Nous votons contre ces orientations budgétaires et le budget proposé* ». Le Premier adjoint, Jean-François Delage, a rappelé : « *Le budget réaffirme dans la responsabilité et la solidarité l'indispensable utilité de la commune et de ses services publics* ».

Au cours de la séance, les élus ont également attribué des subventions à différents établissements publics locaux et aux associations pour l'année 2022.

En fin de séance, le conseil municipal a adopté deux vœux. Le premier vœu demande à l'Education nationale des moyens supplémentaires pour les établissements scolaires du Kremlin-Bicêtre. La réussite éducative des élèves est un objectif prioritaire de la municipalité. Le manque de professeurs et de personnel observés au collège Albert Cron et au lycée Darius Milhaud viennent fragiliser la scolarité des élèves kremlinois.

Le deuxième vœu demande à la Présidente de la région Ile-de-France, qui est également la Présidente d'Ile-de-France Mobilités pour que soit rétablie l'offre de transports publics à 100% afin d'augmenter la fréquence des bus et du métro.

Parmi les autres délibérations adoptées pendant la séance :

- Adoption de nouvelles conventions d'objectifs avec les clubs sportifs de la ville.
- Création du conseil du relais de la petite enfance.
- Renouvellement de la subvention aux Kremlinois pour l'acquisition d'un vélo neuf ou d'occasion, à assistance électrique ou d'une trottinette électrique.

Retrouvez l'intégralité du Conseil municipal du 16 décembre 2021 en vidéo

Pour consulter l'[ordre du jour rendez-vous ici.](#)